

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 21/09/2021



Lieu : SHEVA, Maisons-Alfort (par visioconférence)

Date : le 21/09/2021

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Cédric BRIAND – dir. technique
Bérengère COLCOMB – vice-secrétaire
Bénédicte DAIX – trésorière
Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER

Catherine LAROCHE
Rachel MOORE
Ivan MOSZER – vice-président
Caroline SALLES
Laurence TAULOU MIROIR –
secrétaire

Absents excusés :

Claire DELAUNAY (SECEVA)*
Alexis JOCH
Jean-François LASSALLE
Anaëlle LELAN (SECEVA)*

Alma MARTEAU (SECEVA)*
Jean-Pierre OZANNE
Aurélie PHILIP – vice-trésorière

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Point équipe / cavalerie & organisation de rentrée
3. Point sur le pass sanitaire
4. Bilan des inscriptions
5. Comptabilité & trésorerie
6. Organisation de la réunion de communication du 25 septembre
7. Projet de délocalisation de la SHEVA
8. Validation du calendrier (CA & AG)
9. Questions diverses

1. Tour de table des référents

Référent Animations et soirées (Marie-Gaëlle). La Journée du cheval a été annulée sur la demande du Directeur de l'EnvA, M. Degueurce, pour ne pas accueillir de personnes supplémentaires sur le campus lors des Journées européennes du patrimoine. La gestion du pass sanitaire rendait l'événement trop complexe. La Mairie ayant déjà été prévenue qu'une Journée du cheval aurait lieu, la date est parue dans le journal de Maisons-Alfort et il n'a pas été possible d'annuler la diffusion de cette information. De ce fait, de nombreuses personnes se sont quand même présentées à la SHEVA.

Référent Communication (Marie-Gaëlle). RAS

Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan). L'EnvA a renvoyé une facture pour les charges dues sur les deux dernières années. Cette facture a été transmise à l'avocat pour engager une procédure de contestation des charges de gardiennage, comme pour les factures précédentes.

Référent Relations avec adhérents (Isabelle). RAS

Une personne ayant monté 2 fois n'est pas en confiance et n'a plus souhaité monter. Elle a néanmoins fait un cours particulier qui s'est relativement bien passé. Elle a un forfait annuel et souhaiterait être remboursée. La question est de savoir si elle pourrait transformer son abonnement en cours particulier. Si les enseignants sont d'accord, cela reviendrait à un cours particulier par mois.

Les autres cas concernent des enfants n'étant plus disponibles une fois leur emploi du temps connu en tout début d'année scolaire : il est décidé de tenir compte au cas par cas de chaque situation pour proposer le cas échéant des mesures compensatoires.

Référent Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel). RAS

Référent Kavalog (Ivan). Les bugs liés au logiciel Kavalog s'accumulent de façon importante. Un relookage de l'interface a été opéré cet été mais l'utilisation devient de plus en plus lente et contraignante. Tous les taux de TVA des forfaits de cette année étaient mal paramétrés (tout à 20 % et rien à 5,5 %). Cela concerne environ 500 forfaits. Il fallait donc faire des avoirs pour chaque forfait concerné pour réajuster la situation. Après discussion, le support de Kavalog a accepté de réaliser la procédure nécessaire. Nous avons toujours beaucoup de problèmes techniques avec ce logiciel, ce qui prend beaucoup de temps très pesante au quotidien.

Une licence a été prise sur un autre logiciel pour le tester durant un an, ce qui revient à 0 € grâce à un soutien public. Ce logiciel semble plus fiable et solide. Les interlocuteurs semblent réactifs et volontaires. Si ce logiciel nous donne satisfaction, ce serait potentiellement une solution de remplacement.

Ivan a également été en contact avec un de nos adhérents, motivé pour nous aider sur la partie informatique.

*Référent **Tarifs** (Aurélie). RAS*

*Référent **Licences** (Catherine BV). 177 nouvelles licences ont été prises dont 45 licences seniors et 132 licences juniors. Les licences des poney-éveils n'ont pas encore été prises. Ivan et Catherine vérifient plus en détail via Kavalog le nombre de licences restant à prendre.*

*Référent **Travaux et entretien** (Catherine L). RAS*

*Référent **Retraite des poneys et des chevaux** (Caroline). RAS*

*Référents **Cavalerie** (Cédric). Cf. point 2*

*Référent **Equipe technique** (Cédric). Cf. point 2*

2. Equipe / cavalerie et organisation de rentrée

L'équipe est la même que celle de l'année passée à une personne près : Manon est palefrenière à la place de Laura qui est partie. Concernant la partie « responsable d'écurie », c'est Michel qui a repris cette fonction. Dimitri est toujours en temps plein en CDD avec une double casquette : palefrenier et enseignant (et non plus animateur poney comme l'année précédente). La répartition des reprises a été légèrement modifiée par rapport à l'an dernier.

La cavalerie n'a pas réellement changé : Pop-Corn est parti à la retraite. Charm et Bizance sont partis. Deux nouveaux poneys ont été achetés : Tintin et Casanova. Un cheval et un poney supplémentaires seront loués.

3. Pass sanitaire

Les adhérents ont très bien respecté les règles du pass sanitaire.

Il faudra peut-être revoir les règles sanitaires avec l'extension du pass sanitaire aux 12-18 ans, à partir du 30 septembre. A ce jour, les enfants et parents acceptent relativement bien cette nouvelle contrainte.

4. Bilan des inscriptions

Le bilan est très positif avec un taux de remplissage à 95% (cheval & poney), ce qui est une très bonne chose, notamment pour la partie poney qui est traditionnellement moins bien remplie que la partie cheval. Sachant que de nouvelles reprises ont été ouvertes cette année, le niveau de remplissage est encore plus satisfaisant en valeur absolue.

5. Comptabilité & trésorerie

Le chiffre d'affaires progresse en TTC mais diminue en HT puisque nous avons changé de taux de TVA sans que nous ne changions nos prix HT.

2020/2021 : 517 789 € HT et 561 688 € TTC

2021/2022 : 515 730 € HT et 572 976 € TTC

L'année prochaine, il faudra réfléchir précisément au taux d'augmentation des tarifs que nous souhaitons appliquer, en tenant compte de la TVA.

Le bilan pour la trésorerie est relativement bon : nous avons touché les aides Covid qui diminuent les charges salariales. En parallèle, les dépenses vétérinaires et alimentation ont bien diminué.

Nous avons payé des dépenses relatives au projet de relocalisation, mais la trésorerie se porte bien puisque nous avons reçu le premier versement du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation (MAA).

6. Organisation de la réunion d'information du 25 septembre

Une présentation a été préparée par le bureau et Mariam pour expliquer à nouveau le fonctionnement du centre équestre. Sur la partie projet, Mariam ayant la meilleure vision, c'est elle qui a rédigé les slides. Les éléments de calendrier seront donnés. Le budget n'étant pas encore entièrement bouclé, les chiffres précis ne seront pas exposés, uniquement en pourcentage.

7. Projet de relocalisation de la SHEVA

Dans le cadre du futur centre équestre, la question se pose de savoir quel fonctionnement administratif nous aurions. Une des hypothèses serait d'avoir un bureau élargi avec un conseil d'administration moins important. En revanche, des groupes de travail seraient créés pour assurer un fonctionnement idéal en couvrant l'ensemble des activités. Ce fonctionnement reste une idée à mûrir. Le travail d'animations pourrait davantage relever de l'équipe salariée et d'un groupe fort de bénévoles, que d'un membre du CA. Nous le voyons avec les bénévoles actuelles, qui sont prêtes à aider mais ne souhaitent pas faire partie du CA.

Le permis de construire a été déposé début juin. A ce jour, nous étudions les devis et schémas de travaux pour entrer dans le budget prédéfini. Le dossier déposé auprès de la Région passe en commission fin novembre. D'ici là, nous recherchons des soutiens politiques pour que cela joue en notre faveur.

Un partenariat est en cours d'élaboration avec la Mairie de Choisy pour accueillir des scolaires. Des séances en périscolaires ont été proposées à la Mairie de Créteil, une convention est en cours de rédaction à ce propos. La banque a accepté notre demande de prêt à hauteur de 1,5 M. La SOGAMA serait susceptible de nous cautionner sur 35 % de plus. Le MAA a décidé de nous verser le 2ème million d'ici la fin de l'année.

Le projet de brigade équestre est toujours en cours, selon 2 scénarios possibles sur leur installation : nous aider à investir ou payer le loyer demandé. Une réunion s'est tenue la semaine passée à ce propos. La réflexion se poursuit de leurs côtés pour chercher le financement adéquat.

Un devis pour le démontage et le remontage de la carrière couverte a été demandé. L'entrepreneur propose de visiter les lieux (actuel et à venir) demain, mercredi 22 septembre.

8. Validation du calendrier AG & CA

AG : 20 novembre (en présentiel, sauf si le décret reste applicable pour l'organisation en distanciel). Il faudra alors trouver une salle suffisamment grande pour pouvoir y accueillir notre assemblée générale. Anne contacte M. Degueurce et la Mairie de Maisons-Alfort pour obtenir une salle, en anticipation.

CA : 9 novembre / 14 décembre (à confirmer selon les besoins) / 21 janvier / 15 février / 22 mars / 19 avril / ? mai (selon les réinscriptions) / 14 juin

Les forfaits se terminent le 03 juillet.

9. Questions diverses

RAS

Tableau annexe de suivi des actions

QUI ?	QUOI ?	QUAND ?
Ivan	Tester le nouveau logiciel et le comparer à Kavalog	ASAP
Bureau	Organiser une réunion d'informations auprès des adhérents	25 septembre
Laurence	Préparer l'organisation de l'AGE et réfléchir aux modifications de statuts	ASAP
	Mettre en place la procédure d'intérêt général et du CEC	Rentrée 2022

Prochain CA SHEVA : 09 novembre 2021

La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR

La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER